

2018-40

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	8	8 + 2

Date de la Convocation  
23 octobre 2018

Délibération n° 03

**Avis sur la demande  
d'installation classée de la  
société « PARC EOLIEN  
NORDEX VII » sur les  
communes de Martinpuich  
et Le Sars**

L'an deux mil dix-huit, le huit novembre à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Benoît-Vincent CAILLE, Maire de la commune.

Étaient présents les membres en exercice :

Benoît-Vincent CAILLE, Geneviève THUEUX, Marie-Christine BOUCAU, Jean-Bernard BONNE, Brigitte BONNEMENT, Laurent HENRY, Richard PIERZCHNIK, Fabrice ROBIN.

Absents excusés : Alain CERGNUL, Hervé GOURGUECHON, Vincent XEMAR.

Alain CERGNUL a donné procuration à Laurent HENRY.  
Hervé GOURGUECHON a donné procuration à Benoît-Vincent CAILLE.

Madame Geneviève THUEUX est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'à la demande des services de la Préfecture, ils doivent donner un avis sur la demande d'installation classée de la société « PARC EOLIEN NORDEX VII » sur les communes de MARTINPUICH et LE SARS.

**Le Conseil Municipal**

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,  
DECIDE**

- De donner un avis favorable sur ladite installation.

Pour extrait conforme,  
Certifié et rendu exécutoire par affichage  
et transmission en Préfecture  
Le 13 novembre 2018

Le Maire,  
Benoît-Vincent CAILLE

